

Rapport du maire 2018

Voici mon sixième rapport annuel du maire faisant état des réalisations pour l'année 2018 et des alignements pour notre prochain budget. Comme je le précisais l'an dernier, je tiens personnellement à vous présenter ce résumé bien qu'il ne soit plus obligatoire selon les directives du MAMOT.

Ainsi donc, les résultats pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2017 nous révélait un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 221 698\$. Pour 2018, l'excédent budgétaire anticipé sera de plus de 300 000 \$, qui s'explique par des revenus de taxation plus élevés que prévus, la bonification de la subvention en provenance du programme d'aide à la voirie locale, l'augmentation des revenus au niveau des permis émis, des locations ainsi que des droits de mutation, l'octroi d'une subvention de Desjardins suite à l'entente sur le retrait du guichet automatique, des dépenses de fonctionnement moins élevées de 75 000 \$ et des coûts d'immobilisations moindres que prévus sur l'assainissement et les infrastructures.

Rapport sommaire sur l'émission de permis :

<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
117	133	118	140 (31 oct. 2018)

Nombre de permis de nouvelles constructions :

<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
4	3	4	7 (au 31 octobre)
		Valeur 1,867,400\$	Valeur 3,922,700\$ hausse de 110,06%

Nombre de permis installations de traitement des eaux usées :

<u>2017</u>	<u>2018</u>
12	30

Sainte-Clotilde-de-Horton est en croissance, les tableaux ci-haut en font état. Je dois préciser que malgré que notre municipalité n'ait pas reçu de nouveau rôle d'évaluation depuis 2014, nous nous sortons tout de même positivement. Pour 2019, la MRC déposera notre nouveau rôle d'évaluation.

Les réalisations 2018 :

- Reconnaissance Municipalité amie des enfants.
- Hommage aux bénévoles dans le cadre de la semaine nationale de l'action bénévole.
- Travaux de restauration de la chaussée du Petit 5^e rang.
- Réfection de la chaussée partie de la rue Principale et de la rue St-Jean.
- Remplacement des infrastructures rue St-Denis et une partie de la rue St-Jean à la hauteur du nouveau développement domiciliaire.
- Remplacement du ponceau 4^e rang suite à une problématique causée par la crue des eaux printanière.
- Travaux de décolmatage de l'adoucisseur d'eau et remplacement système de contrôle à la station d'eau, en plus du remplacement d'un débitmètre.
- Aménagement d'un gazebo au Parc Rousseau.
- Remplacement des tables du centre communautaire.
- Nouveau contrat pour l'entretien des chemins d'hiver.
- Renouvellement de contrat pour le déneigement des édifices municipaux et chemins privés.
- Nomination d'un représentant au sein du conseil jeunesse MRC Arthabaska, en la personne de Zachary Lahaie.
- Des routines de travaux sont maintenant en place pour le nettoyage du réseau des égouts, du réseau d'aqueduc, des réservoirs d'eau, du fauchage des bordures de chemins, du lignage ainsi que du balayage des rues.
- Création d'un fonds dédié aux incitatifs pour les nouvelles propriétés. L'argent de ce fonds provient essentiellement du revenu de la vente du bâtiment de la caisse et du montant additionnel de 50 000 \$ provenant de la fermeture du guichet automatique en novembre 2019.

-Mon implication régionale comme délégué au dossier jeunesse MAE m'a permis de faire partie du comité responsable de mettre sur pied un conseil jeunesse à la MRC d'Arthabaska. Ce rôle m'a aussi amené à devenir ambassadeur régional au Carrefour Action Municipale et Famille et à être le porte-parole de la campagne provinciale de la journée de la petite enfance. Je siège également sur le comité qui pilote le dossier de la fibre optique ainsi que sur le comité des matières résiduelles.

Organismes soutenus et appui à divers projets :

-La Guignolée Tendresse (*projet des dîners communautaires, paniers de Noël*)

-La Croix Rouge (250 \$)

-École la Sapinière (*agenda, gratuité de salle souper spaghetti, soutien de la coordonnatrice projet Patinage libre les jeudis, projet Dek hockey*)

-La Fabrique Marguerite Bourgeoys (*don équivalent des taxes municipales*)

-Association régionale en loisirs pour handicapés du Centre-du-Québec (100 \$)

-Fédération Québécoise des municipalités

-Rouli-Bus (*transport adapté pour personnes handicapées*)

-Copernic (*Organisme du bassin versant de la rivière Nicolet*)

-Trio Étudiant Desjardins (1 440\$)

-Carrefour jeunesse-emploi (*projet Place aux jeunes 250 \$*)

-Marche mariale, communauté chrétienne de St-Philippe de Windsor (*gratuité de salle*)

-Éduco-Pop des Bois-Francis (*prêt de local et espace de rangement, cours d'alphabétisation*)

-Les Cuisines collectives des Bois-Francis (100 \$ par groupe *5)

-Carrefour Action Municipale et Famille (37 \$)

-Partenaires 12-18 (*contribution 4 156.50 \$*)

-Les Jeudis en chanson, société St-Jean-Baptiste

-SPAA Arthabaska (3 260\$)

-SIUCQ (1 793\$)

-Loisirs Sainte-Clotilde (22 150\$)

-Le Cercle de Fermières Ste-Clotilde

-Le Club optimiste Ste-Clotilde

-Club de balle molle Ste-Clotilde (*gratuité location du terrain*)

-UPA, portes ouvertes du 9 septembre, Chèvrerie Les capricieuses (100 \$)

-Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable (250\$)

Traitement des élus :

Le traitement des élus municipaux a été majoré en 2018 de 1,8 % ainsi la rémunération de base du maire s'élève à 7 815 \$. Du côté des conseillères et conseillers, leur rémunération est de 2 605 \$.

Chaque élu a droit à une allocation de dépense égale à la moitié du montant de la rémunération, sous réserve des dispositions prévues à la loi. Une rémunération additionnelle est ajoutée et correspond à 28 \$ par élu pour chacune des rencontres supplémentaires des comités internes à laquelle il assiste.

Reconnaisances :

Au Défi Santé 5/30, notre municipalité s'est classée au deuxième rang provincial dans la catégorie municipalité de moins de 5000 habitants.

Pour les Fleurons du Québec, le dévoilement se fera le 15 novembre prochain.

Lignes directrices pour 2019 :

Mettre à exécution les travaux prévus à notre plan quadriennal de voirie. Pour 2019, la route Therrien est visée et si le budget le permet, une partie de la route du Portage.

La municipalité doit maintenir l'aide aux organismes de la place.

En 2019, les investissements provenant du fonds FDT devront être concrétisés (enseigne numérique, afficheurs de vitesse radar, panneaux pour adresses civiques en milieu rural).

Nos actions stratégiques à l'égard de la famille et de la qualité de vie (politiques sociales) doivent perdurer afin maintenir notre position de leader et d'obtenir des reconnaissances en santé et qualité de vie pour que notre milieu soit attractif pour les nouvelles familles.

Maintenir nos efforts à la participation au prochain Défi Santé 5/30. Adopter une hygiène de vie où l'activité physique (marche) fait partie du quotidien assure une meilleure qualité de vie.

Nous devons mettre plus d'efforts pour que notre fleur emblématique l'hémérocalle Stella Di Oro puisse briller chez nous. Des actions devront être prises pour la mise en valeur de notre arbre emblématique.

Mesdames Julie Ricard, Nathalie Talbot et Messieurs Michel Bernier, Yanick Blier, Patrice Pinard et Steve Therion, merci de votre précieuse collaboration dans l'atteinte de nos objectifs.

À Matthieu, fidèle allié, merci pour ton travail exceptionnel, à tous les employés municipaux, merci de faire de notre municipalité un milieu qui se démarque par votre cœur au travail. Merci tout spécial à Mme Joanne Allard, profite bien de cette retraite.

Chers (ères) citoyens et citoyennes, merci de nous faire confiance. Le développement de notre municipalité et la qualité de vie sont au cœur de nos préoccupations.

Simon Boucher
Maire de Sainte-Clotilde-de-Horton